

Fiche de rappel des échéances d'organisation du séjour



MONTAGNES
AU NATUREL



10 à 6 mois avant le séjour

Elaboration du séjour et des objectifs du projet pédagogique :

- ☐ Rédaction du projet pédagogique
- ☐ Prise de contact avec Montagne au Naturel
- ☐ Sélection des activités, détermination de la période et du lieu du séjour
- ☐ Information du Conseil d'école ainsi que des parents d'élèves
- ☐ Élaboration du budget prévisionnel et recherche de financements
- ☐ Validation de l'inscription avec l'accord des parents



Jusqu'à 10 semaines avant le départ

Un projet qui prend vie :

- ☐ Signature de la convention
- ☐ Demande auprès de l'inspecteur de l'éducation nationale d'une autorisation de sortie
- ☐ Transmettre aux familles, lors d'une réunion dédiée, l'ensemble des documents nécessaires



10 semaines à 15 jours avant le départ

Transmettre les informations :

- ☐ Aux familles : collecte des autorisations parentales, des fiches sanitaires, et des attestations d'assurance...
- ☐ A Montagne au Naturel : transmettre les informations tel que les listes d'élèves, d'accompagnateur, les horaires....



15 jours avant le départ

Préparatifs finaux :

- ☐ Vérifier que l'ensemble des participations financières des familles a bien été réglée
- ☐ Contacter le transporteur afin de confirmer l'horaire et le lieu de départ
- ☐ Informer l'inspecteur de l'éducation nationale de toute modification éventuelle du projet



L'après séjour

- ☐ Rédaction du bilan du séjour, transmis au parent
- ☐ Transmission du compte rendu et du dossier à l'inspecteur de l'éducation nationale
- ☐ Organisation éventuelle d'une réunion conviviale avec les parents